



“BÂTIR ENSEMBLE”

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY
PROVINCE DE QUÉBEC

MRC MONTMAGNY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy tenue le **07 juillet 2026**, à 19h30, au Complexe municipal, situé au 309 de la 4^e avenue, à Saint-Paul de Montminy.

Sont présent(e)s :

Siège #1 - Kim Caporicci-Dastous

Siège #2 - Yannick Rondy

Siège #3 - Eric Tanguay

Siège #4 - Vicky Fluet

Siège #5 - Gilles Côté

Siège #6 - Daniel Sutton

Formant quorum sous la présidence de M. Guy Boivin, maire. Sont aussi présentes Claudette Aubé, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe et Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Guy Boivin, déclare la séance ouverte à 1 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PRÉCISIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 JUIN 2026

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

6. CORRESPONDANCE

7. ADMINISTRATIF

7.1 Autorisation dépôt de demande dans le cadre du projet programme nouveaux horizons aînés “En action pour briser l’isolement des personnes aînées”

7.2 Approbation des états financiers de l’année 2025

7.3 Offre de service d’accompagnement, renouvellement banque d’heures France Thibault

7.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-05 portant sur la revitalisation

7.5 Autorisation de participation de la DG au Colloque 2026

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

8.1 Rapport annuel régional sécurité publique 2024-2025

8.2 Mise à niveau des salaires des premiers répondants

8.3 Modification résolution 2026-06-02 -8.1 demande pour l’aide financière pour la formation des pompiers volontaires.

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Modification de la résolution 2026-06-02 – 9.5 Autorisation de budget supplémentaire pour poursuivre les étapes de la planification de la réfection du rang 2 avec Tetra Tech

9.2 Résultat des demandes de prix sur invitation pour les études géotechniques du rang 2 et octroi du contrat

9.3 Réfection de la 6^e rue et de la 5^e avenue travaux planification asphaltage

9.4 Suivi déneigement

10. EAU POTABLE

10.1 Soumission Huot

11. EAUX USÉES

12. LOISIRS

12.1 Spectacle country

13. PLAN D'ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Présentation des comités:

- Communication
- Embellissement
- Développement résidentiel
- Animation du Parc 150e

14. RÉOLUTIONS DIVERSES

14.1 Journée du Deuil périnatal

**14.2 Demande d'affichage promotion terrains résidentiels à vendre projet immobilier
Domaine des Monts Boisés**

15. VARIA

15.1 Départ à la retraite Mme Aubé

**15.2 Remerciement bénévoles pour la démolition du 20 juin et la fête nationale du 24
juin.**

15.3 Les 14-15 août prochain Festival des Zombies

15.4 Le 29 août rencontre pour fraterniser

16. PÉRIODE DES QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Sutton, secondé par Yannick Rondy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

3. PRÉCISION SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE

Monsieur le maire mentionne aux citoyens présents qu'il y aura une période de questions à la fin.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 02 JUIN 2026

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le procès-verbal de la séance du 02 juin 2026.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Daniel Sutton et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 juin 2026 soit adopté tel que rédigé en modifiant 2 résolutions lors de la séance du 7 juillet 2026.

ADOPTÉE

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la liste des chèques a été détaillée devant l'assistance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gilles Côté secondé par Éric Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des comptes totalisant une somme de 164 927,54\$.

ADOPTÉE



Je, Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour ces dépenses détaillées au point 5 de l'ordre du jour.

6. CORRESPONDANCE

Aucune

7. ADMINISTRATIF

7.1 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière au Programme nouveaux horizons pour les aînés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy a élaboré, en collaboration avec le comité Municipalité amie des aînés (MADA), un plan d'action visant à briser l'isolement des aînés;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre un soutien financier pour la réalisation de projets favorisant l'inclusion sociale, les loisirs et la participation des aînés à la vie communautaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Yannick Rondy, secondé par Daniel Sutton
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- **QUE** la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy autorise Marie-Christine Clément, Directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour le projet « En action pour briser l'isolement »; Le projet a été pensé et élaboré en collaboration avec des personnes aînées résidents et a pour but de faciliter les déplacements et les rendre plus sécuritaires, briser l'isolement, et garder nos aînés confortablement actifs. Le tout en installant des indicateurs de vitesse lumineux sur la 4e avenue pour diminuer la vitesse et permettre aux aînés de marcher sécuritairement, en effectuant la réfection du terrain de pétanque pour leur permettre une activité agréable et rassembleuse, en installant un voile d'ombrage pour les journées de chaleur permettant ainsi les rassemblements à la fraîcheur à notre centre des loisirs, et pour finir, une télévision intelligente pour le groupe vie active pour les cours de yoga en ligne;
- **QUE** la municipalité s'engage à mettre en œuvre le projet tel que décrit dans la demande soumise et respecter les modalités et conditions du programme fédéral;
- **ET QUE** Mme Marie-Christine Clément, directrice générale, greffière-trésorière, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à cette demande ainsi que toute entente découlant de son acceptation.

ADOPTÉE

7.2 Approbation des états financiers de l'année 2025

CONSIDÉRANT QUE les résultats financiers pour l'année 2025 produits par la firme comptable Raymond Chabot Grand Thornton conformément aux normes des Ministères;

EN CONSÉQUENCE : II EST PROPOSÉ PAR Gilles Côté appuyé par Kim Caporicci-Dastous
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** les états financiers de l'année 2025 produits par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton dont les résultats se résument ainsi :
 - Recettes de 2 619 547\$
 - Charges de 2 994 201\$ incluant des amortissements de 591 924\$
 - Excédent de fonctionnement 57 317\$
 - Excédents accumulés non affectés de 220 975\$
 - Excédent de fonctionnement affecté 154 666\$
 - Réserves financières et fonds réservés 100 000\$
 - Endettement total à long terme de 3 163 743\$
 - Situation financière non consolidée de 13 699 426\$

ADOPTÉE

7.3 Offre de service d'accompagnement, renouvellement banque d'heures France Thibault

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services professionnels de Mme France Thibault afin de bénéficier d'une banque d'heures pouvant être utilisée, au besoin, pour différents dossiers d'ingénierie nécessitant un accompagnement et un avis professionnel;

CONSIDÉRANT QUE deux options sont proposées, soit une banque de **30 heures au coût de 5 000 \$** ou une banque de **18 heures au coût de 3 000 \$**;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Daniel Sutton et résolu d'accepter l'offre de services de Mme France Thibault en retenant l'option de **30 heures pour un montant de 5 000 \$**, selon les besoins de la Municipalité, et d'autoriser la directrice générale à signer tout document nécessaire à cette entente.

ADOPTÉE

7.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-05 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS UN SECTEUR CIBLÉ AINSI QU'UN PROGRAMME MUNICIPAL D'AIDE FINANCIÈRE

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Côté qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, le **Règlement numéro 2026-05 établissant un programme de revitalisation dans un secteur ciblé ainsi qu'un programme municipal d'aide financière.**

L'objet de ce règlement est :

- **D'ÉTABLIR** un programme de revitalisation visant à favoriser le développement résidentiel multifamilial, la création de nouveaux logements et la revitalisation d'un secteur ciblé de la Municipalité;
- **D'ÉTABLIR** un programme municipal d'aide financière applicable à l'ensemble du territoire afin de soutenir la construction, la rénovation, l'agrandissement et le développement des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels et des immeubles à logements, dans le but de favoriser l'occupation dynamique et durable du territoire et de stimuler les investissements privés.

Monsieur Gilles Côté a déposé le projet de règlement numéro 2026-05 lors de la séance ordinaire du 07 juillet 2026.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 309, 4^e avenue, St-Paul-de-Montminy, durant les heures normales d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Paul-de-Montminy,

Ce 7^e jour du mois de juillet 2026.

7.5 Autorisation de participation de la DG au Colloque 2026

CONSIDÉRANT QUE la période d'inscription est en cours pour le colloque annuel de la Zone 10, organisé en collaboration avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);

CONSIDÉRANT QUE ce colloque constitue une excellente occasion de formation, de perfectionnement et de mise à jour des connaissances pour les directions générales municipales;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Éric Tanguay, secondé par Daniel Sutton **ET RÉSOLU** d'autoriser la directrice générale à participer au colloque annuel de la Zone 10 les 16 et 17 septembre 2026, et d'autoriser le paiement des frais d'inscription au montant de 170 \$, ainsi que les dépenses admissibles liées à cette participation.

ADOPTÉE

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

8.1 Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par leur MRC;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ces actions et le transmettre à la MRC;

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a conséquemment complété le dit rapport. Pour ces motifs, il est proposé par Daniel Sutton, appuyé par Gilles Côté et unanimement résolu :

D'ADOPTER le Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

Que le Conseil municipal ait pris connaissance des données du Rapport d'activité régional 2024-2025 de la sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

ADOPTÉE

8.2 Mise à niveau salaires premiers répondants

CONSIDÉRANT QUE la rémunération des premiers répondants n'a pas fait l'objet d'une révision depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE les premiers répondants assurent un service essentiel à la population et qu'il est important de reconnaître leur engagement et leur disponibilité;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation du coût de la vie justifie une mise à jour de cette rémunération;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Yannick Rondy, secondé par Éric Tanguay **ET RÉSOLU** de réviser la rémunération versée aux premiers répondants pour chaque sortie, en la faisant passer de **40 \$ à 60 \$**, et que cette nouvelle rémunération entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil.

ADOPTÉE

8.3 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au Ministère de la Sécurité publique année 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit pour les années 2019-2027;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy prévoit la formation d'un pompier pour le programme 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Daniel Sutton et résolu à l'unanimité

DE PRÉSENTER la demande d'aide financière pour la formation d'un pour le programme pompier I dans le cadre de l'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny ainsi qu'au Service de la sécurité incendie et de la sécurité civile et au directeur des finances, de l'approvisionnement et des technologies de l'information de la Ville de Montmagny.

ADOPTÉE

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Modification de la résolution 2026-06-02 9.5 Autorisation de budget supplémentaire pour poursuivre les étapes de la planification de la réfection du rang 2 avec Tetra Tech

CONSIDÉRANT QUE la réfection du rang 2 se fera dans le cadre du programme PAVL à être financé à long terme par un règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yannick Rondy, secondé par Éric Tanguay et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2026-06-02 point 9.5 du procès-verbal pour accorder un montant supplémentaire de 47 000\$ à même ce règlement d'emprunt. Ce ne sera donc pas financé a même le budget.

ADOPTÉE

9.2 Résultat des demandes de prix sur invitation pour les études géotechniques du Rang 2 et octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a entrepris les démarches visant la réfection du rang 2 dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD);

CONSIDÉRANT QUE la firme Tetra Tech a été mandatée pour la réalisation de certaines études et de la conception du projet;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce mandat, la firme Tetra Tech recommande la réalisation d'études géotechniques afin de compléter les analyses et la préparation des plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à une invitation auprès de firmes spécialisées afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation de ces études;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse et la recommandation des soumissions reçue de Tetra Tech démontre que l'offre de Englobe, au montant de 69070,80 \$, plus les taxes applicables, est conforme et jugée la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Yannick Rondy et résolu d'octroyer le contrat pour la réalisation des études géotechniques du projet de réfection du rang 2 à Englobe, pour un montant de 69070,80 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu que cette dépense soit financée à même le futur règlement d'emprunt qui sera adopté pour la réalisation du projet de réfection du rang 2.

ADOPTÉE

9.3 Réfection 6^e rue et 5^e avenue travaux planification asphaltage

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'asphaltage sont requis sur la 5e Avenue et la 6e Rue afin d'assurer le maintien des infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de l'entreprise JR Morin pour la réalisation de ces travaux et du prix d'asphalte au tonnage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Tanguay, secondé par Daniel Sutton et résolu d'accepter la soumission de JR Morin et de mandater la direction générale afin de procéder à l'octroi du contrat et de faire exécuter les travaux d'asphaltage sur la 5^e Avenue et la 6^e Rue, selon les modalités de la soumission reçue.

ADOPTÉE

9.4 Suivi Déneigement

Monsieur le maire mentionne aux citoyens que la municipalité fera analyser la conformité des soumissionnaires par les avocats. Lorsque nous aurons leur avis juridique, nous octroierons le contrat. Il espère que la conformité sera analysée d'ici le 20 juillet 2027.

10. EAU POTABLE

10.1 Soumission Huot

CONSIDÉRANT QUE le responsable des travaux publiques à besoin de matériel pour effectuer des travaux à différents endroits;

CONSIDÉRANT QUE le responsable a fait faire une soumission pour le matériel et que le coût total de la soumission incluant les taxes s'élève à 9087,20\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yannick Rondy, secondé par Éric Tanguay, et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense.

ADOPTÉE

11. EAU USÉES

12. LOISIRS

12.1 Spectacle country

Monsieur le maire avise les citoyens que la municipalité fera une demande pour avoir un spectacle country ultérieurement au parc du 150^e.

13. PLAN D'ACTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Présentation des comités:

- Communication
- Embellissement :
Le maire invite la population à participer au concours "Embellis ton bouton"
- Développement résidentiel
- Animation du parc 150e

14. RÉOLUTIONS DIVERSES

14.1 Journée du deuil périnatal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande de la fondatrice d'Oak's Tree of Love visant à proclamer le 15 octobre 2026 comme **Journée de sensibilisation au deuil périnatal et infantile**;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Daniel Sutton, appuyé par Éric Tanguay et résolu unanimement de proclamer le **15 octobre 2026** comme **Journée de sensibilisation au deuil périnatal et infantile** sur le territoire de la Municipalité et d'inviter la population à souligner cette journée de sensibilisation.

ADOPTÉE

15. VARIA

15.1 Départ à la retraite Mme Aubé

Mme Claudette Aubé s'est présentée pour remercier le conseil municipal et à son tour, le conseil l'a remercié pour ses années de service.

15.2 Remerciements aux bénévoles pour la démolition du 20 juin et la fête nationale.

Le conseil tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication pour la démolition du 20 juin et la soirée de la fête nationale. Votre travail est important pour la municipalité.

15.3 Le 14-15 août festival des Zombies

Un rappel est fait que le festival des Zombies se tiendra cette année le 14 et le 15 août.

15.4 Rencontre le 29 août 2026 pour fraterniser

Une rencontre est prévue pour fraterniser entre anciens, présents et nouveaux résidents le 29 août prochain.

16. PÉRIODE DES QUESTIONS

Un citoyen pose une question au sujet de l'entretien et de la réfection du rang 2.

Un citoyen demande d'aviser Kruger car beaucoup de cailloux se retrouvent sur les routes.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

Il est proposé par Yannick Rondy, secondé par Daniel Sutton de lever la séance à 20h37 et résolu à l'unanimité.

ADOPTÉE



Guy Boivin, maire

*Je, Guy Boivin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'*Article 142(2) du Code municipal*.



Marie-Christine Clément, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Marie-Christine Clément, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 07 juillet 2026.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 11 août 2026.

Date	Nom	Description	N° facture	Résolution	N°chèque	Tot. Trans.
Période	6					
2026/06/08	COOP AVANTIS	FLUIDE D'ÉCHAPPEMENT	FBP0101975			18.37
2026/06/11	COOP AVANTIS	RUBAN	FBP0102212			10.63
2026/06/15	COOP AVANTIS	PULVÉRISATEUR	FBP0102413			172.10
2026/06/15	COOP AVANTIS	ATTACHES	FBP0102424			14.05
2026/06/15	COOP AVANTIS	RUBAN	FBP0102433			4.11
2026/06/16	COOP AVANTIS	ROBINET	FBP0102472			55.16
2026/06/17	COOP AVANTIS	RUBAN	FBP0102560			2.15
2026/06/18	COOP AVANTIS	HUILE	FBP0102602			17.87
2026/06/18	COOP AVANTIS	CHIFFONS	FBP0102616			26.25
2026/06/26	COOP AVANTIS	LAVE VITRE	FBP0103033			4.76
2026/06/30	COOP AVANTIS	SEMENCE	FBP0103260			28.72
2026/06/09	COOP AVANTIS	POUSSIÈRE DE PIERRE	FFX0079222			47.52
2026/06/16	COOP AVANTIS	LAME	FFX0079634			2.60
2026/06/23	COOP AVANTIS	NETTOYEUR À FREINS	FFX0079965			26.58
2026/06/25	COOP AVANTIS	MÈCHE	FFX0080038			11.77
2026/06/30	CLEMENT MARIE-CHRISTINE	FRAIS	FRAIS 06			643.34
2026/06/25	DONALD LETOURNEAU INC.	GRAVIER	1323			2 586.94
2026/06/29	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE	1230976			218.80
2026/06/22	EXCAVATION S. RODRIGUE INC.	GRAVIER	552189			604.66
2026/06/29	EXCAVATION S. RODRIGUE INC.	GRAVIER	552196			309.83
2026/06/29	EXTINCTEUR MONTMAGNY	EXTINCTEUR	25693			321.88
2026/06/29	FQM SERVICES, COOPERATIVE DE SOLIDARITÉ	RÔLE EN LIGNE	P-83966			620.18
2026/06/29	FRANCE THIBAUT, INGÉNIEUR	SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT	SPDM-2-2026			1 247.48
2026/06/25	GARAGE GILMYR	INSPECTION VÉHICULES	1193736			1 146.86
2026/06/26	MDM PUBLICITÉ	PLAQUE	17670			62.66
2026/06/17	MRC DE MONTMAGNY	LICENSE ANTIVIRUS	202600481			436.80
2026/06/18	MRC DE MONTMAGNY	ENTRETIEN FIBRE OPTIQUE	202600489			727.00
2026/06/27	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	HONORAIRE PROFESSIONNELS	3182944			8 631.77
2026/06/25	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	60973234			1 552.16
2026/06/25	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	60973238			5 206.08
2026/06/11	PIÈCES D'AUTOS GGM	PIECES	854-795191			36.98
2026/06/02	LE MARBRE	SOUTIEN FINANCIER	202606	C2600063		750.00
2026/06/02	MUNICIPALITE STE-APOLLINE	DON	20260326	C2600064		250.00
2026/06/20	PUROLATOR INC.	LIVRAISON COLIS	580293759	C2600067		8.17
2026/06/03	JOURNAL L'OIE BLANCHE	PUBLICATION APPELS D'OFFRE	20294572	C2600068		791.03
2026/06/15	LES SERRES DU CANTON INC.	FLEURS	3366	C2600069		680.86
2026/06/16	LES SERRES DU CANTON INC.	FLEURS	3367	C2600069		896.75
2026/06/18	LES SERRES DU CANTON INC.	FLEURS	3378	C2600069		715.85
2026/06/08	GOSSELIN CLÉMENT	COUPE D'ARBRES	20260608	C2600070		300.00
2026/06/25	TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	HONORAIRES PROFESSIONNELS	145577	C2600071		574.88
2026/06/29	AUTOMATISATION JRT INC.	CHANGEMENT ÉCRAN	435801	C2600073		4 713.98
2026/06/04	ÉQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC	BOTTES	FV-006157	C2600075		243.20
2026/06/26	ÉQUIPEMENTS INCENDIES CMP MAYER INC	HABIT DE COMBAT	FV-006885	C2600075		10 367.93
2026/06/09	APBB	FORMATION	6706	C2600076		400.00
2026/06/01	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	658603199184	L2600101		454.73
2026/06/13	CNH INDUSTRIEL CAPITAL	LOCATION TRACTEUR	6836015	L2600105		2 409.56
2026/06/30	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUE	677503455563	L2600106		439.96
2026/06/22	TELUS	TÉLÉPHONE GARAGE COMPLEXE	3120JU26	L2600110		415.76
2026/06/22	TELUS	TÉLÉPHONE INTERNET CAMELOT	3726JU26	L2600111		45.93
2026/06/21	TELUS	SERVICE IP	41277759JU	L2600112		176.26

2026/07/07		MUNICIPALITÉ ST-PAUL-DE-MONTMINY			N° Page		3
09:57:42		C/P - Rapport des transactions					
Année 2026		Pour la période: 1 à 7 (N° de chèque)					
Date	Nom	Description	N° facture	Résolution	N°chèque	Tot. Trans.	
Période 6							
2026/06/12 VIDÉOTRON s.e.n.c.		LIEN EAU POTABLE	75267457JU26		L2600113	101.48	
Sous-total à la période		6					68 941.10
Période 7							
2026/07/01 AQUATECH INC.		TRAITEMENT EAU POTABLE & USÉES	92213			4 021.32	
2026/07/03 AUBÉ CLAUDETTE		TIMBRE	13981			23.51	
2026/07/06 MDM PUBLICITÉ		CHANDAIL TDJ	17728			473.59	
2026/07/06 SIMPLE CLIC		GESTION DES COMMUNICATIONS	1284			2 391.48	
2026/07/15 MRC DE MONTMAGNY		QUOTE-PART 2È VERSEMENT	202600207-2			60 917.33	
2026/07/06 DESJARDINS MELODY		DÉPLACEMENT	FRAISJL			42.90	
2026/07/01 TALBOT ISABELLE		ENTENTE LOCATION TERRAIN	5762151		C2600065	1 500.00	
2026/07/01 GARAGE FRÉDÉRIC LANGEVIN		ENTRETIEN CAMION	23973		C2600072	433.97	
2026/07/06 MUNICIPALITÉ ST-FABIEN-DE-PANET		SORTIE TDJ, PISCINE	CRF2600067		C2600074	61.50	
2026/07/03 HYDRO-QUÉBEC		STATION POMPAGE PP2	689203025703		L2600107	267.11	
2026/07/03 HYDRO-QUÉBEC		GARAGE INCENDIE	676603132790		L2600108	635.30	
2026/07/03 HYDRO-QUÉBEC		NOUVEAU RÉSERVOIR EAU	673003460453		L2600109	1 126.39	
2026/07/03 HYDRO-QUÉBEC		STATION POMPAGE PP3	689203025702		L2600114	259.99	
Sous-total à la période		7					72 154.39
Total							164 927.54